

**Interpellation écrite du 20 janvier 2021 de Mmes et MM. Yves Herren, Valentin Dujoux, Jacqueline Roiz, Bénédicte Amsellem et Uzma Khamis Vannini: «Garantir l'accès aux toilettes publiques et la mise à disposition gratuite de protection menstruelle dans les toilettes de la Ville et des bâtiments gérés par la Ville de Genève».**

En cette période de pandémie et de semi-confinement, on peut constater qu'un grand nombre de lieux possédant des toilettes sont désormais fermés et donc non accessibles à la population en l'absence des accès habituels aux toilettes dans les cafés-restaurants, les tea-rooms et les grands magasins, qui sont fermés depuis des semaines voire des mois pour ces raisons sanitaires. Il convient donc que la Ville veille urgemment à garantir un accès complet et total à ses infrastructures pour garder en tout temps des possibilités basiques d'utilisation des toilettes qui puissent également être équipées d'un distributeur de protections hygiéniques gratuites qui permettrait de lutter contre la précarité menstruelle.

La Ville de Genève peut-elle s'engager à le garantir?